

Dermopigmentation Correctrice Esthétique

La dermopigmentation correctrice esthétique a pour objectif de redonner la couleur d'origine à une zone de peau pathologique pour corriger une achromie (une diminution ou absence de pigmentation de la peau) ou masquer une cicatrice.

On peut également utiliser cette technique afin de corriger une altération tissulaire comme une lèvre reconstruite ou une aréole mammaire suite à une opération chirurgicale. Implantés à l'aide d'un appareil de précision appelé dermographe, les pigments stériles, bien tolérés par l'organisme, existent dans une gamme de teintes variées afin d'obtenir un résultat le plus naturel possible.

Cependant, son utilisation est loin de se limiter à cette indication : les personnes atteintes d'un vitiligo stabilisé, d'une cicatrice, les victimes de brûlures ou sujets de traitements de chimiothérapie peuvent également profiter des bienfaits de cette technique. En effet, la dermopigmentation réparatrice esthétique corrige toute achromie cutanée et qu'elle soit médicale, chirurgicale ou séquelle de traumatisme.

A qui s'adresse cette technique ?

La dermopigmentation est utilisée dans ce domaine pour masquer les stigmates d'une maladie ou d'un accident. Elle est notamment utilisée :

- après une chirurgie pour lutter contre un cancer du sein, elle permet de finaliser la reconstruction mammaire en redessinant l'aréole et si besoin le mamelon ;
- après une chimiothérapie, pour redessiner les zones pileuses (sourcils, cils) ;
- pour masquer des zones de peau décolorées par une brûlure ou un vitiligo (une maladie de peau qui conduit à l'apparition de zones dépigmentées) ;
- pour masquer des cicatrices ;
- pour corriger visuellement certaines malformations, comme une fente labiale par exemple ;

Le déroulement

Une première consultation a lieu au moins 6 semaines avant la première séance. Elle consiste à prendre connaissance de votre désir et d'étudier le projet.

Lors de cette séance un devis sera réalisé et nous vous remettrons les documents et explications liées au questionnaire de santé et à l'accord préalable.

Si le projet de dermopigmentation se concrétise nous programmerons le rendez-vous. Si plusieurs séances sont nécessaires elles seront espacées de 4 semaines.

Des photos sont également réalisées avant, pendant et après les séances pour garder une trace dans votre dossier de l'évolution du travail.

Une séance comprend toujours le rendez-vous initial ainsi que la retouche à 4 semaines.

Bon à savoir :

-Comme chaque demande est individuelle nous vous donnerons l'ensemble des indications exactes sur votre séance lors de votre consultation

-Une séance ne dépasse jamais 2h, si besoin le travail est réparti sur plusieurs rendez vous.

- Après une séance, on observe une très légère inflammation accompagnée d'une sensation de picotement un peu désagréable. Mais ces deux réactions disparaissent environ deux heures après le soin.

- La couleur obtenue à l'issue du premier traitement est toujours plus foncée que celle qui restera, c'est pourquoi le résultat final ne peut pas être constaté avant un mois ; c'est à ce moment-là que nous nous reverrons pour la retouche afin d'améliorer et corriger le travail effectué lors de la première séance.

Les Produits

L'ensemble des pigments et du matériel utilisé sont de la marque **Biotic Phocea** afin de vous garantir la qualité et la sécurité maximale.

Fort de 30 ans d'expérience en chirurgie esthétique et réparatrice, le Docteur Tiziano a créé, en 1999, les laboratoires BIOTIC Phocea pour répondre à un besoin médical : des pigments stériles à usage unique répondant aux normes Européennes de Dispositif Médical CEIIB (BioChromaDerm®).

C'est la seule gamme de pigments autorisée en milieu médical car elle bénéficie du label CEIIB, qui la classe en dispositif médical. Elle est aussi labellisée Vegan, ce qui garantit l'absence de composants d'origine animale.

Fabrication Française

Les contres indications

Si la dermopigmentation est une technique généralement bien tolérée, certaines précautions doivent être prises :

- Elle ne doit pas être menée sur une femme enceinte ou allaitante ;
- Elle n'est pas compatible avec la prise de certains médicaments (les anticoagulants et les anti-inflammatoires notamment, qui pourraient entraîner un saignement) ;
- Elle doit être évitée en cas de maladies infectieuses comme le SIDA, les hépatites, en cas de certaines maladies chroniques (maladies auto-immunes, diabète...), ou d'insuffisance cardiaque, hépatique ou rénale
- Elle n'est pas conseillée en cas d'allergies graves.

Bon à savoir : Lors de votre première consultation nous vérifions l'ensemble des contres-indications avec vous. De plus un questionnaire précis est à remplir avant la pigmentation et si nécessaire, en cas de doute ou de traitement en cours un avis médical peut être demandé.

Les précautions indispensables

Avant la pigmentation :

- Ne pas prendre de médicaments fluidifiant le sang
- Ne pas s'exposer au soleil

Après la pigmentation :

- Il est possible de reprendre ses activités aussitôt après l'acte.
- La couleur est plus intense au début et va progressivement s'éclaircir de 20 à 50 % au fur et à mesure de la cicatrisation. La cicatrisation nécessite à peu près 1 semaine, ce qui permet d'éliminer l'excès de pigment et de voir le résultat en transparence.

Les soins durent environ 1 semaine :

- *Tout d'abord ne pas mouiller la zone pendant 48h
- *Appliquer le crème conseillée 3 à 5 fois par jour
- *Nettoyer délicatement la zone avec un produit doux quotidiennement
- *Ne pas gratter ni frotter. Des démangeaisons peuvent apparaître, elles sont le signe normal de la cicatrisation
- *Par la suite la peau peut paraître sèche pendant quelques temps et nécessiter l'application d'une crème

A retenir :

- *La baignade, le sauna, le hammam, la balnéothérapie sont interdits durant 15 jours.
- * Les expositions solaires directes de façon prolongées sont déconseillées durant 1 à 2 mois. Il est possible d'aller au soleil à condition d'appliquer une crème solaire d'indice 50+ et de garder un maillot de bain ou un vêtement, de porter un chapeau ou des lunettes de soleil pour le visage. De manière générale le soleil reste l'ennemi N°1 de votre pigmentation ! Pour préserver la couleur et la tenue de votre pigmentation protégezvous !

L'ensemble de l'équipe de Derméa Esthetic reste à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !